

LES GRANDS ENJEUX

Comprendre le monde - la société

Gaz de schiste

Maîtres chez nous!

Les impacts environnementaux d'une éventuelle exploitation des gaz de schiste inquiètent à ce point les Québécois que 3 sur 4 d'entre eux demandent un moratoire immédiat sur les activités d'exploration en cours. D'autre part, des voix s'élèvent également pour remettre en question l'appropriation, comme on l'a fait pour l'énergie éolienne, par des intérêts privés d'un secteur énergétique qu'on dit prometteur – celui du gaz de schiste – pour assurer la souveraineté énergétique du Québec. Et si ces deux considérations étaient liées? On peut penser que, si nos ressources étaient gérées et exploitées par un gouvernement véritablement soucieux de promouvoir le bien commun, le principe de précaution à l'égard des impacts sur la santé et l'environnement, de même que l'intérêt des collectivités concernées, prévaudraient sur les rendements financiers. Et, au surplus, ces mêmes profits garniraient les coffres du Trésor public plutôt que ceux d'une industrie pétrolière et gazière, contrôlée essentiellement par des intérêts non québécois.



76% des Québécois demandent un moratoire

(Source: Sondage Léger Marketing, Octobre 2010)



AFFICHEZ CES PAGES
La compréhension,
c'est contagieux !

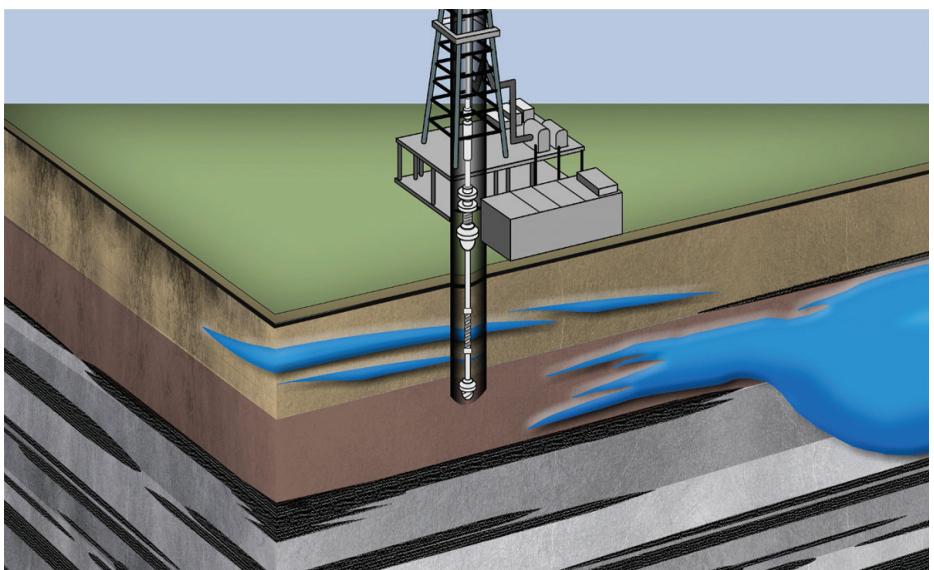


COMITÉ DE SOLIDARITÉ
TROIS-RIVIÈRES
www.cs3r.org

Manic 5, ce fleuron du génie québécois, illustre bien le slogan «Maîtres chez nous», thème de la campagne électorale libérale qui, en 1962, avait pour enjeu central la nationalisation de l'hydroélectricité au Québec.



Qu'est-ce que le gaz de schiste?



C'est en 2007 qu'on a confirmé la présence dans le sous-sol québécois d'importants gisements de gaz de schiste. Le gaz de schiste est un gaz naturel qui est emprisonné à de grandes profondeurs (1000 à 3000 mètres) dans le schiste, une roche sédimentaire. La technologie pour pouvoir extraire ce gaz n'existe que depuis environ 10 ans. Elle consiste à forer un puits et à y injecter de l'eau et des produits chimiques à très haute pression de manière à fracturer la roche et à libérer le gaz qui pourra ensuite être pompé à la surface. Pour arriver jusqu'aux gisements de gaz, les puits de forage doivent souvent traverser les nappes phréatiques.

Lisez les autres pages de la série
« Les grands enjeux »
www.lagazette.ca dans la section
« Les grands enjeux »



Publié par le Comité de Solidarité/Trois-Rivières, un organisme sans but lucratif indépendant, en collaboration avec La Gazette de la Mauricie, grâce à des dons de citoyens et de citoyennes de la Mauricie.

1 Le principe de précaution d'abord!

Alors que le Québec est en surplus énergétique, qu'est-ce qui peut bien justifier un tel empreusement pour exploiter les gaz de schiste? Au point de faire l'économie d'études rigoureuses d'impacts environnementaux. Les points d'ombre sont pourtant nombreux qui devraient inciter à la prudence. Rien ne prouve que les nappes souterraines qui alimentent en eau potable les communautés concernées ne sont pas menacées d'une possible contamination par le lot de produits chimiques qu'on mélange aux quantités phénoménales d'eau à injecter à haute pression pour fracturer le schiste du sous-sol

Dans l'état actuel des choses, le gouvernement préfère s'en tenir aux études d'impacts réalisées par les compagnies gazières.

québécois et en extraire le gaz. Dans l'état actuel des choses, le gouvernement préfère s'en tenir aux études d'impacts réalisées par les compagnies gazières. Mais quel intérêt auraient les Cies gazières à mettre en lumière les problèmes environnementaux potentiels? Un gouvernement vraiment soucieux de l'intérêt public n'hésiterait pas à invoquer le principe de précaution et décréterait un moratoire, le temps de faire réaliser des études indépendantes.

2 Créer de la richesse? Pour qui?

Pour le gouvernement, la nécessité de créer de la richesse et des emplois justifie l'empreusement pour exploiter le gaz de schiste. Même que le maintien de nos services publics en dépendrait aux dires de Mme Nathalie Normandeau, ministre des Ressources naturelles! Créer de la richesse? Pourquoi alors la laisser exploiter par des entreprises, majoritairement étrangères, qui en tireront des milliards en profit et ne verseront au Trésor québécois que des miettes? Moins de 60 millions \$ par année selon des études indépendantes. Une question d'emplois? L'industrie gazière a en effet parlé de la création de 15 000 emplois, une prévision qu'a réduite des deux tiers la firme SECOR. 5000 emplois, et cela en étant optimistes. En ne laissant en retour que quelques dizaines de millions de dollars par année dans les coffres de l'État, des entreprises, très souvent non québécoises, viendront défigurer notre territoire, polluer possiblement nos nappes phréatiques et épuiser une ressource énergétique prometteuse pour les générations futures en nous laissant nous débrouiller avec les coûts de décontamination et de remise en état de notre territoire.

Pour en savoir plus et pour agir

Signez la pétition!

Pour exiger un moratoire sur l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste.

Cette pétition se trouve sur le site internet de l'Assemblée nationale du Québec.

<https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-909/index.html>

Maîtres chez nous 21e siècle - <http://mcn21.org/>

Météo Politique – Site d'information et d'analyse

<http://meteopolitique.com/>

Les rendez-vous de l'Énergie - <http://www.rdvenergie.qc.ca/>

Dossier de Radio-Canada sur les gaz de schiste

<http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Economie/2010/09/23/011-gaz-schiste-accueil.shtml>

Pour réagir ou faire un commentaire à propos du contenu de ces deux pages, faites-le par courriel à :

grandsenjeux@cs3r.org
(819) 373-2598

3 Maîtres chez nous... un choix d'avenir!

Comme la nationalisation de l'hydroélectricité en a fait la démonstration éloquente, le Québec peut se donner les moyens d'exploiter, dans l'intérêt et au bénéfice des Québécois, toute nouvelle filière énergétique. Et cela, en prenant en compte d'abord les impacts sociaux et environnementaux de telles exploitations. Il en va de notre souveraineté énergétique. De nombreux pays producteurs de pétrole et de gaz contrôlent en totalité ou en partie leur production. La Norvège, avec ses 5 millions d'habitants, a fait le choix stratégique de contrôler à plus de 70% son industrie pétrolière. Les revenus générés par le pétrole sont engrangés dans un fonds spécial souverain destiné à compenser les générations futures pour l'exploitation de cette ressource «épuisable». Les Norvégiens disposent aujourd'hui collectivement d'un fonds de prévoyance évalué à 400 milliards \$ et on prévoit qu'il atteindra les 900 milliards \$ en 2016. Voilà ce que rend possible une réelle volonté de mettre les ressources nationales au service du bien commun. *Maîtres chez nous... c'est bien plus qu'un slogan. C'est un choix d'avenir!*



Le chiffre du mois

3 milliards \$

C'est le bénéfice net empoché par Hydro-Québec en 2009. Bénéfice qui a profité à tous les actionnaires de cette société d'État, soit les citoyens et citoyennes du Québec. Et cela a été possible tout en faisant bénéficier la population du Québec de tarifs d'électricité parmi les plus bas au monde. En incluant les autres sociétés d'État, par exemple la Société des Alcools (SAQ), Loto-Québec, etc., c'est 5 milliards \$ que nos entreprises collectives ont versés en 2009 dans les coffres du gouvernement. C'est plus que toutes les entreprises privées réunies installées au Québec qui elles, ont versé seulement 4,2 milliards \$ en impôt au gouvernement en 2009.

(Source : Ministère des Finances du Québec)

*Vous pouvez faire un don à l'organisme pour qu'il puisse continuer sa mission d'éducation et de sensibilisation en envoyant un chèque à :
CSTM – Fonds de Charité
942, Ste-Geneviève, Trois-Rivières (Qc) G9A 3X6*